



Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire
Date de publication: SHAB 26.05.2023
Date de fin de visibilité prévue: 26.05.2025
Numéro de publication: KK04-0000034031

Entité de publication
Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Etat de collocation Bouille & Cie SA en liquidation

Débiteurs:
Bouille & Cie SA en liquidation
CHE-102.001.577
Monruz 17
2000 Neuchâtel

Remarques juridiques:
Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.
Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours
Fin du délai: 15.06.2023

Lieu de dépôt des documents:
Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:
But: fabrication, achat et vente de boîtes de montre en métaux précieux ou non précieux (pour but complet, cf. statuts).
L'état de collocation déposé le 21 avril 2023 est révoqué en ce qui concerne la production N°13, collocation N°7 et la production N° 15, collocation N°8. Il est déposé à nouveau ce jour uniquement en ce qui concerne la modification de la collocation de ces deux créances. L'état de collocation des créanciers de la faillite précitée est déposé à l'Office soussigné où il peut être consulté. Les actions en contestation doivent être introduites dans les vingt jours dès le 26 mai 2023, sinon ledit état sera considéré comme accepté.